



Un « Parc lucéen Naturel Urbain Loire »

La Loire et ses abords au cœur des orientations métropolitaines

La Loire constitue une priorité du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) approuvé par Nantes Métropole en juin 2016 pour le plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm).

Le PADD fixe comme grande ambition "une Métropole nature". Il s'agit aussi de développer partout la mixité fonctionnelle en conjuguant habitat, entreprises, commerces et services, agriculture, zones naturelles... Ville et nature doivent se conjuguer ensemble et se compléter.

L'OAP thématique Loire en précise les grandes orientations autour de quatre grands thèmes (voir annexe pour complément):

- **Thème 1 : Aménagement des nouveaux paysages en bord de Loire** qui vise à mettre en cohérence les projets en cours et futurs des bords de Loire sur chacun des territoires et explorer de nouvelles manières d'habiter en respectant les espaces naturels et la biodiversité.
- **Thème 2 : Loire, source de plaisir et de promenade** qui vise à définir les conditions d'accès à la Loire ainsi qu'à organiser les aménagements et les programmes liés au loisir et à la découverte en bord de Loire en préservant la richesse écologique.
- **Thème 3 : Loire, patrimoine écologique et support d'activités économique** qui vise à donner des orientations permettant de concilier la préservation des sites naturels et la trame Verte et Bleue tout en accompagnant le développement économique de ces territoires.
- **Thème 4 : Mobilités, une Loire plus franchissable** qui vise à donner des objectifs de mobilité en faveur des modes doux et des transports en commun afin d'améliorer la proximité des différentes rives.

Une OAP sectorielle pour développer « Un parc lucéen naturel urbain Loire »

La Loire et ses rives constituent un patrimoine auquel les Lucéens sont attachés. C'est un élément de l'attractivité lucéenne.

Dans l'agglomération nantaise, au nord de la Loire à Sainte Luce le territoire, bordé d'un côté par la ligne de chemin de fer et de l'autre par la Loire, est un cadre remarquable pour une OAP « Parc naturel urbain lucéen » sur le modèle du parc naturel urbain de l'agglomération de Strasbourg.

Cette OAP thématique lucéenne s'inscrit dans l'OAP thématique Loire amont décidée dans le cadre du PLUm par le conseil métropolitain.

Elle repose aussi sur les 30 orientations métropolitaines approuvées par celui-ci qui propose notamment de concevoir un programme de découverte, de sensibilisation et d'éducation qui concerne l'ensemble des habitants de l'agglomération.

À terme cette OAP lucéenne pourra s'élargir, si les communes de Nantes, Thouaré et de Mauves souhaitent, aux territoires des bords de la Loire de ces deux communes de la métropole nantaise.

Un territoire naturel urbain multifonctionnel

Un patrimoine naturel, espace de biodiversité

La protection et la mise en valeur de la biodiversité est un enjeu premier du parc nature urbain.

Les prairies inondables des bords et des îles de Loire représentent un milieu rare en contexte périurbain. Elles font partie du site "Natura 2000 - Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes". Elles représentent une grande valeur patrimoniale exceptionnelle pour la flore et la faune exceptionnelle qu'elles contiennent.

De nombreuses espèces animales et végétales trouvent dans la vallée les conditions nécessaires à leurs cycles biologiques, certaines sont très originales et de grande valeur patrimoniale (angélique des estuaires, fritillaires, castors, poissons migrateurs, chauves-souris...).

La vallée de la Loire possède aussi un caractère exceptionnel lié à la variété de ses biotopes tant pour la nidification que pour le passage et l'hivernage des oiseaux. Elle est un véritable couloir de migration pour les oiseaux aquatiques, qui sont pour 94 % d'entre eux des oiseaux migrateurs.

L'absence de barrage sur le cours inférieur du fleuve permet, malgré la présence du bouchon vaseux estuarien, le maintien de poissons migrateurs : saumon, truite de mer, alose, lamproie marine, mulot, anguille. Le peuplement sédentaire est aussi remarquable de diversité, malgré la régression du brochet.

Un patrimoine culturel et une histoire à cultiver

Son patrimoine culturel et son histoire méritent d'être reconnus et valorisés. En voici quelques exemples.

Au début du XXe siècle, les maraîchers nantais utilisaient le sable de Loire pour l'allègement de leurs tenues maraîchères. Ils le sortaient par eux-mêmes et le transportaient à l'aide de tombereaux tirés par des chevaux. En 1957, une trémie à sable fut implantée sur la cale de Bellevue où se trouve actuellement la buvette. Dans les années 65, deux autres sablières furent installées en amont après l'île Clémentine.

Après l'interdiction de l'extraction du sable en Loire à partir des années 80, le sable était extrait en mer près de Noirmoutier. Le bateau, le "grand Charles", alimentait alors la sablière de Sainte Luce.

L'histoire des lieux, notamment des lieux d'habitation, est à faire connaître comme celle du village de Bellevue qui est une composante historique de ce territoire. L'origine du village de Bellevue remonte à l'implantation 1851 au lieu-dit du Petit Plessis d'une gare de chemin de fer de Nantes à Paris. Petit à petit, des ouvriers nantais ont pris l'habitude de venir à Sainte Luce le dimanche en prenant le "train des pêcheurs" puis certains achetèrent des petits lopins de terre pour y construire des maisonnettes en bois avec leur soubassement sur pilotis. Il reste encore quelques maisons de loisirs de vacances ou de pêcheurs souvent transformées en maison d'habitation de l'année. Le manoir de Bellevue, qui appartient à la commune, a été construit en 1835. Il fait partie du patrimoine communal mais il faut l'entretenir.

Dans les années 1990, le déplacement de Nantes à Mauves de la station de pompage de l'eau en Loire a permis l'aménagement de la promenade donnant aux bords de la Loire un nouvel attrait pour les promeneurs et randonneurs. Cette promenade qui constitue un vrai "balcon à 180°" sur la Loire est à préserver et à améliorer.

Un territoire d'habitat diversifié et de convivialité ; des accès à la Loire à améliorer

C'est un territoire où les habitants de Sainte Luce, mais aussi ceux de l'agglomération nantaise et des environs, aiment venir le long de la Loire toute l'année pour s'y détendre et se promener, randonner, courir, faire du vélo, pêcher, pique-niquer, ...

Les accès aux bords de Loire méritent d'être améliorés, sécurisés et mieux entretenus. Les cheminements piétons-vélos sont eux aussi à améliorer.

C'est un territoire ludique avec des espaces remarquables à découvrir, dont l'île Clémentine, avec des jeux pour les enfants. L'île Clémentine garde un côté nature et sauvage. Un circuit pourrait mieux identifier les noms des arbres et des végétaux. Ce pourrait être aussi un lieu d'implantation d'un observatoire ornithologique à créer en relation avec les associations compétentes. Pour autant l'île Clémentine doit conserver son caractère nature et ne pas devenir un parc de loisirs.

Un territoire d'activités économiques et associatives diversifiées

On y trouve des PME actives, notamment au village de Bellevue, des restaurants et une agriculture diversifiée.

Le camping Belle Rivière qui est une étape importante pour les randonneurs de la Loire à vélo et six ut important pour ceux-ci. C'est, sur la rive nord de la Loire et sud, le seul camping existant le long de la Loire dans la métropole nantaise.

Ce sont aussi des activités associatives et publiques dynamiques.

L'ensemble de ces activités constitue un réel gisement d'emplois.

Un territoire fragile à entretenir

La protection des rives et des prairies humides avec le maintien de pratiques agricoles traditionnelles (fauche, pâture) et des aménagements respectueux de la flore et de la faune sont indispensables pour maintenir ce patrimoine naturel.

Naguère, c'était un territoire à vocation agricole avec, en particulier, des prairies de fauche plus ou moins inondables presque aussi recherchées que celles du marais de Saint-Etienne du côté de l'estuaire. Petit à petit, des prairies sont laissées à l'abandon, la broussaille gagne, les arbres aussi, les noues et les fossés sont délaissés. Ce n'est pas une bonne image pour l'agglomération nantaise sur le circuit "la Loire à vélo".

L'entretien des bords de Loire doit être permanent car c'est un facteur important de la mise en valeur du fleuve.

Une étape dans l'agglomération nantaise pour la Loire à vélo

Les randonneurs peuvent se restaurer avec une grande diversité de lieux d'accueil dont la guinguette du Voyage à Nantes à Sainte Luce mais aussi le camping de Belle Rivière qui leur offre, à proximité de la Loire, un cadre de vie naturelle remarquable.

C'est une image de qualité à développer mais aussi un territoire à mieux faire découvrir avec des signalétiques valorisant son histoire, son patrimoine, ses activités, sa biodiversité, ...

Le contenu d'un Parc lucéen naturel urbain Loire multifonctionnel

Le développement de la métropole n'est pas en opposition avec la protection des écosystèmes naturels et des activités existantes. La valorisation de la nature en ville est devenue un atout déterminant de la qualité du cadre de vie et un vecteur d'attractivité.

La perspective d'un développement durable de ce territoire implique une collaboration étroite entre les acteurs locaux (privés et associatifs), les élus et les services de l'agglomération et des communes concernées. Il s'agit de concevoir une gestion équilibrée et collective d'une trame verte en harmonie avec le développement du tissu urbain et économique qui l'entourne.

La création d'un parc naturel urbain pourra offrir, à tous les habitants de la Métropole, un cadre adapté à une plus grande proximité avec la Loire et à une meilleure connaissance du fleuve, de ses rives, de ses activités et de leurs histoires. Les circuits et les activités seront à développer pour la diversité des publics, avec une attention toute particulière aux scolaires et aux personnes à mobilité réduite. De plus, il constituera un atout supplémentaire d'attractivité touristique, tout particulièrement pour les randonneurs de la Loire à vélo.

Il ne s'agit pas de créer de nouvelles réglementations ni de construire un espace naturel protégé. Il s'agit au contraire de mobiliser l'ensemble des énergies publiques, associatives et privées pour faire vivre, à l'intérieur de Nantes métropole, un territoire remarquable en valorisant complètement la dimension multifonctionnelle d'un territoire conciliant protection de la biodiversité et développement des activités humaines, ouvert aux habitants de l'agglomération nantaise et au-delà.

Le contenu de l'OAP sectorielle Parc naturel urbain lucéen multifonctionnel se décline en 8 grands objectifs complétés par des actions concrètes :

- 1- Valoriser la Loire navigable et entretenir ses bords
- 2- Sécuriser les accès à la Loire
- 3- Valoriser et protéger un espace de biodiversité
- 4- Développer un espace « nature de proximité » pour les Lucéens et les Nantais ; un espace de randonnées de sa source à son estuaire
- 5- Valoriser le village de Bellevue
- 6- Valoriser un espace d'activités économiques et associatives diversifiées, porteur d'emploi
- 7- Sécuriser le périmètre de protection des zones inondables
- 8- Conduire l'OAP avec une gouvernance participative mobilisant les concours publics disponibles

1- Valoriser la Loire navigable et entretenir ses bords

La Loire navigable

Rappel orientation métropolitaine 01 : Recréer les conditions d'accès à la Loire pour promouvoir les pratiques nautiques de loisirs : inventaire des équipements disponibles ; plan pluriannuel de rénovation et d'amélioration de l'offre ; plan de communication.

Rappel orientation métropolitaine 24 : Créer de nouvelles navettes fluviales connectées au réseau de transport en commun : plan pluriannuel d'ici 2017 de développement des navettes fluviales ; étude d'une offre de navettes loisirs de Saint-Sébastien sur-Loire à Mauves-sur-Loire

La Loire avec plus de 1020 kms est le plus long fleuve de France. Elle traverse 36 départements. Son bassin versant couvre 156 000km² soit 28% du territoire national.

La pratique du canoë ou du kayak est à favoriser avec la rénovation des cales de Bellevue et l'aménagement d'ancrage d'accostage.

Une étude de faisabilité d'une navette fluviale desservant Sainte Luce serait intéressante à engager.

Actions à engager :

- Rénover les cales et création d'un ponton à Bellevue (*voir orientation métropolitaine 01*), notamment pour faciliter les accès des bateaux de plaisance, la pratique du canoë kayak, ...
- Intégrer Sainte Luce dans l'étude d'une offre de navettes loisirs Saint-Sébastien sur-Loire, Mauves-sur-Loire (*voir orientation métropolitaine 24*) connectée avec les transports collectifs desservant le centre de ville de Nantes est de Sainte Luce.

L'entretien des bords de la Loire

L'entretien des bords de Loire est important pour la valorisation du fleuve.

À Sainte-Luce les bords de Loire sont un espace encore un peu rural et agricole avec une fonction de loisirs pour les urbains. Aujourd'hui petit à petit la broussaille gagne du terrain, les noues et les fossés sont délaissés.

C'est le résultat d'un abandon des propriétaires privés. C'est aussi la conséquence d'autorités qui se préoccupent du fleuve et de sa navigabilité mais peu de l'enfrichement et de l'emboisement des rives.

Il faut reconquérir les espaces peu ou mal entretenus avec une Loire de moins en moins visible depuis le chemin de halage.

Actions à engager :

- Etudier avec les collectivités concernées les dispositions pour éviter l'enfrichement des bords de Loire
- Soutenir et développer les initiatives citoyennes pour l'entretien des bords de la Loire
- Développer des actions pédagogiques de sensibilisation et de suivi de la propreté des berges en y affectant pendant une année des jeunes en service civique
- Faire respecter la réglementation sur les déchets et constituer une brigade verte pour y veiller.

2- Sécuriser les accès à la Loire

La sécurisation de la route des sables, de la rue des Roches et de la promenade de Bellevue ; le stationnement

Les accès à Bellevue ne sont pas sécurisés et la promenade de Bellevue est de plus en plus utilisée comme voie de délestage. À partir du centre-ville les accès aux bords de la Loire et au stade municipal sont mal indiqués et une signalétique est à développer.

Actions à engager :

- Sécuriser la vitesse de déplacements route des Sables, rue des Roches et promenade de Bellevue (zone 30, mise en place d'écluses, ...).
- Sécuriser l'intersection promenade de Bellevue-rue des Roches (giratoire, feu clignotant, ...).
- Mettre en place une signalétique de qualité pour indiquer les accès à la Loire et au stade municipal à partir du centre-ville.

Des circuits de déplacement doux sécurisés (piétons, vélos) Centre-ville-Loire

Rappel orientation métropolitaine 03 : Améliorer les cheminements piétons pour faciliter l'accès à la Loire : cheminements « Loire à pied » en 2020 ; création de points de vue ; signalétique commune

Rappel orientation métropolitaine 22 : Mieux mailler le réseau vélo dans l'agglomération et dans la centralité urbaine avec un schéma directeur de voies expressives vélo intercommunale.

Une priorité est à apporter au développement des déplacements sécurisés vélos-piétons.

Il manque un accès déplacements doux sécurisé le long de la route des sables très fréquenté. Une voie réservée aux piétons-cyclistes s'impose ainsi que des ralentisseurs de part et d'autre de la traversée du sentier qui mène de l'étang du Plessis au stade Philippe Porcher.

Il en est de même pour les accès déplacements doux sécurisés à partir du centre-ville vers Bellevue via la route de la Loire et la rue des Roches où les voitures roulent trop vite.

De même, une voie cyclable et piétonnière identifiée manque du côté du chemin de la Gironnière entre les quartiers situés à l'est de la commune (Islettes et Minais) et les bords de Loire.

Les écluses de la rue du Plessis-Maillard pour casser la vitesse sont dangereuses pour les vélos. Il serait facile de prévoir un passage vélo à droite de l'écluse.

Le sentier piétonnier qui longe la promenade de Bellevue qui est particulièrement dégradé est à rénover. Sur la promenade de Bellevue il faudrait une voie cycliste pour éviter que les cyclistes ne viennent sur le chemin piétonnier pour rechercher la sécurité. Une promenade en poussant une personne en fauteuil roulant ou avec un jeune enfant en patinette est « un vrai sport ». On ne sait même pas si les cyclistes doivent être sur le chemin ou sur la route.

Des zones de stationnement sont à prévoir le long de la promenade de Bellevue notamment pour les

stationnements autour de la guinguette.

Actions à engager :

- Créer 2 ou 3 pistes cyclables continues nord-sud : un axe collège-Loire et un axe Islettes- Loire
- Créer le long de la route des sables un circuit sécurisé de déplacement piétons-vélos
- Rénover et sécuriser circuits de déplacement doux le long de la promenade de Bellevue
- Participer au schéma directeur de voies expresses vélo intercommunales (*voir orientation métropolitaine 22*) et à la création d'un circuit de cheminements « la Loire à pied » (*voir orientation métropolitaine 03*) en relation avec le futur PDU

Les transports collectifs

Actions à engager :

- Pérenniser un terminus bus à Bellevue au lieu du Chassay ou organiser une offre de navette Chassay-Bellevue car nombre d'habitants, collégiens et lycéens font la route à pied sur la route des Roches mal sécurisée. Ce serait aussi utile pour des personnes âgées, n'ayant pas de voiture, aussi bien de Bellevue pour accéder aux services du centre-ville que du centre-ville pour profiter de la promenade de Bellevue.

3- Valoriser et protéger un espace de biodiversité

Rappel orientation métropolitaine 18 : Concevoir un programme de découverte, d'éducation et sensibilisation Loire

La Loire et ses zones naturelles, à la fois corridor et réservoir de biodiversité, constituent un espace écologique mais aussi patrimoniale à protéger et à valoriser.

Des mesures pour préserver la biodiversité et la qualité de l'eau sont des priorités essentielles bien au-delà des 24 communes de Nantes Métropole.

Un lieu d'implantation d'un observatoire ornithologique est à déterminer en relation avec les associations compétentes.

Le long des routes et des sentiers de randonnées des passages pour la petite faune sont à prévoir.

L'impact écologique des aménagements projetés pour le pont et le seuil de Bellevue sont à prendre en compte dans les études préliminaires à réaliser.

Actions à engager :

- Mettre en « récit » les atouts patrimoniaux et environnementaux en complétant/développant des activités :
 - patrimoniales (visites guidées, panneaux découvertes, histoire locale, patrimoine architectural et industriel, production et gastronomie locale, ...)
 - environnementales (valorisation des îles de Loire, zones d'observation écologique, centre d'observation des oiseaux, sentiers de randonnées avec des balisages actualisés)
- Elargir le champ de compétence du Conseil Nantais de la Nature à l'espace du parc naturel urbain pour assurer un suivi scientifique de la biodiversité en cohérence avec les projets mis en œuvre, ou à défaut créer un conseil scientifique spécifique associant chercheurs et représentants d'associations environnementalistes.
- Faire découvrir aux enfants des écoles lucéennes les atouts des bords de Loire, de sa faune et de sa flore. A étendre aux élèves des collèges et lycées ?
- Inscrire Sainte Luce dans l'élaboration de l'application numérique « connaissance de la Loire » décidée par Nantes métropole (*voir orientation métropolitaine 07*).

4- Développer un espace « nature de proximité » pour les Lucéens et les Nantais ; un espace de randonnées de sa source à son estuaire

Rappel orientation métropolitaine 02 : Prolonger le parcours de la « Loire à vélo » et le relier aux continuités cyclables ; développer les randonnées « La Loire à pied »

Rappel orientation métropolitaine 04 : Proposer des guinguettes et circuits touristiques pour animer les berges : installer des guinguettes sur les communes de Mauves/ Thouaré/Sainte-Luce/ Saint-Sébastien-sur-Loire, ...

Rappel orientation métropolitaine 05 : Étudier la faisabilité d'une piscine en bord de Loire pour développer les pratiques sportives et de loisirs.

Rappel orientation métropolitaine 06 : Soutenir le fonctionnement d'équipements communaux (île Clémentine, ...)

Un espace convivial de proximité

La Loire constitue un espace « nature de proximité » pour les Lucéens et au-delà les Nantais. C'est aussi à Sainte Luce une étape importante pour la randonnée la Loire à vélo.

Il est indispensable d'améliorer l'existant en matière d'aménagement de circuits pédestres et vélos.

Il est important de créer de nouveaux panneaux d'information sur l'histoire et la biodiversité locale.

La Loire à vélo et La Loire à pied

Il serait utile relier le circuit Loire à vélo aux continuités cyclables existantes (voir orientation métropolitaine 02). Le développement d'un circuit métropolitain la Loire à pied (voir orientation métropolitaine 02) est une opportunité à saisir par Sainte Luce.

La pérennité du camping Belle Rivière est à assurer : c'est un équipement important pour la Loire à vélo.

L'île clémentine et le développement d'activités santé bien-être

Sainte Luce a une réelle opportunité, en s'appuyant sur les orientations de Nantes métropole, pour valoriser l'île Clémentine.

L'île Clémentine est un lieu idéal pour le développement d'activités santé bien-être en lien avec les associations concernées (Pieds Rieurs, RCN, CLEMENTINE...) : des jeux pour les enfants et adultes, un parcours de santé, ... À noter que l'orientation métropolitaine 06 "Soutenir le fonctionnement d'équipements communaux", retenue après le Grand débat "la Loire et nous", prévoit explicitement de soutenir des équipements sur l'île Clémentine.

Pour autant les équipements doivent préserver son côté nature et sauvage à l'inverse d'un parc de loisirs. Il serait utile de garder une partie sans accès au public pour préserver les espèces protégées de la faune et de la flore.

Un parcours santé pourrait être étudié de la buvette jusqu'à l'ancienne sablière.

Le voyage à Nantes

Pour Sainte Luce, le Voyage à Nantes (voir orientation métropolitaine 04) est une opportunité à saisir pour donner une nouvelle attractivité aux bords de Loire à Sainte Luce préservés d'une urbanisation croissante.

Les animations type guinguette, fête de la Loire, Loire à vélo, circuits de randonnée permettront de mieux faire connaître les bords de Loire à Sainte Luce.

La valorisation touristique de la promenade de Bellevue est à développer tout en préservant l'authenticité du village.

Actions à engager :

- Pérenniser une guinguette lucéenne (voir orientation métropolitaine 04) en s'appuyant sur l'existant.
- Soutenir (voir orientation métropolitaine 06) la réalisation et le fonctionnement d'équipements : manoir de Bellevue, île Clémentine, guinguette, camping Belle Rivière, ...
- Inscrire Sainte Luce (orientation métropolitaine 18) dans le projet de Nantes Métropole de concevoir un programme de découverte, d'éducation et sensibilisation autour de la Loire ; y faire valoir les atouts lucéens.
- Organiser une grande manifestation à la fin du printemps pour mettre en valeur les atouts des bords de Loire à Sainte Luce, y compris dans leur dimension économique et associative.
- Participer à l'organisation de la fête nautique triennale de 2019 (orientation métropolitaine 18) pour mettre en valeur Sainte Luce et le village de Bellevue.

5-Valoriser le village de Bellevue

L'histoire et le patrimoine

La dimension patrimoniale du village de Bellevue est à valoriser auprès des Lucéens-nes. Un circuit de promenade avec panneaux d'information et photos dans différents endroits retraçant l'histoire de Bellevue est à développer.

Le long de la promenade de Bellevue un ponton pourrait être aménagé de l'intersection avec la rue des Roches à celle de la rue des Sables comme ce qui existe le long de l'Erdre.

L'impact des aménagements projetés pour le seuil et le pont de Bellevue sont à étudier (nuisances sonores déjà fortes aujourd'hui et risques d'inondations (voir thème 7).

Actions à engager :

- **Créer un parcours pédestre pour découvrir le village et son histoire.**
- **Aménager le long de la promenade de Bellevue, de l'intersection rue des Roches à l'intersection rue des Sables, un ponton piétonnier comme ce qui existe long de l'Erdre. Il sécuriserait les déplacements piétons et constituerait un « balcon » de grande qualité environnementale sur la Loire**
- **Rénover et mettre en valeur le manoir de Bellevue). L'ouvrir à des manifestations associatives (séminaire, assemblée générale...), festives (mariage, anniversaire, ...), culturelles, ...**

L'urbanisation

La réglementation du PLUM doit préserver la qualité des formes de l'urbanisme existantes du village de Bellevue. Un enfouissement des réseaux contribuerait à son « charme ».

Le village de Bellevue doit pouvoir accueillir des ménages à revenus modestes avec une offre de logements à caractère social.

Actions à engager :

- **Veiller que la réglementation du PLUM respecte la qualité des formes actuelles de l'urbanisme.**
- **Étudier à Bellevue une offre d'habitat à caractère social pour des ménages à revenus modestes ou de jeunes du village de Bellevue souhaitant y habiter.**

6- Valoriser un espace d'activités économiques et associatives diversifiées, porteur d'emploi

La réflexion sur les bords de Loire à Sainte Luce ne se limite pas aux zones naturelles. Les bords de la Loire constituent un espace d'activités économiques et associatives diversifiées porteurs d'emploi à faire connaître et à valoriser auprès des Lucéens-nes.

Il faut veiller à la pérennité de ces activités qui, avec le village de Bellevue, développent une réelle mixité fonctionnelle.

Les activités économiques ce sont : 3 restaurants, des entreprises artisanales (Naturelec, Solibois Cheval, Bati solaire à Bellevue), « les vergers de Bellevue », un pêcheur professionnel, une buvette, un camping Belle Rivière, un centre équestre, un service de soins à domicile pour personnes âgées, une entreprise de fourniture de gravats et de sable.

L'agriculture en constitue aussi une activité économique à part entière, que ce soit l'élevage avec les prairies herbagères, l'arboriculture, le maraîchage du muguet, ...

Les activités associatives nombreuses et actives sont à encourager : terrain de sport, nautisme, radio modélisme, accueil périscolaire, sentiers de randonnées, parcours de santé...

Les activités municipales (manoir et stade municipal) sont à conserver et à entretenir.

Une attention est à apporter au devenir du camping Belle Rivière qui est une étape importante pour les randonneurs de la Loire à vélo. C'est un atout touristique important pour la commune.

C'est sur les rives nord et sud de la Loire le seul camping existant dans la métropole nantaise.

Les règles d'urbanisme doivent permettre d'y effectuer les aménagements pour l'accueil des vélos.

La commune pourrait aider le propriétaire à rechercher un repreneur avec des capacités financières suffisantes pour assurer son entretien et ses aménagements.

Actions à engager :

- S'assurer de la prise en compte des activités économique dans la réglementation du PLUM, notamment pour le camping Belle Rivière et l'implantation d'une future guinguette.
- Rechercher la pérennité des activités présentes avec une intervention communale ou métropolitaine pour sauvegarder une activité, notamment en l'absence de repreneur.

7- Sécuriser le périmètre de protection des zones inondables

Depuis les aménagements réalisés sur la Loire le village de Bellevue n'a plus connu d'inondations importantes. Même si la culture des bords de Loire prend en compte les risques d'inondation, ceux-ci ne peuvent être accentués par les aménagements projetés du seuil et du Pont de Bellevue.

Une information transparente avec une concertation citoyenne est indispensable avant l'engagement des travaux prévus pour l'aménagement du seuil et du Pont de Bellevue tant sur le contenu des études préliminaires que sur le choix d'un scénario d'aménagement.

Une attitude constructive serait d'approfondir les débats pour discuter avec les maîtres d'ouvrage des impacts des aménagements prévus et en compenser les conséquences négatives.

L'entretien des végétaux n'est pas suivi au niveau de l'évacuateur de crue sous le pont de Bellevue et dans la prairie de mauve.

Par ailleurs lors des derniers travaux la route a été rehaussée d'environ 60 cm associée à la balustrade sur le pont et à la glissière de sécurité. Tout ceci constitue un véritable barrage à l'évacuation des eaux qui est à éviter.

Il paraît indispensable de revoir la hauteur du pont construit sur la D337.

8- Conduire l'OAP Parc Nature Urbain avec une gouvernance participative mobilisant les concours publics disponibles

La réussite de l'OAP lucéenne reposera aussi sur la capacité de la municipalité lucéenne de mobiliser tous les acteurs concernés sur la mise en œuvre et le suivi des actions à conduire, notamment les associations locales : Bellevusienne, Au Bord du Fleuve, Pieds Rieurs, CLEMENTINE, associations sportives (RCN, ...). Un conseil consultatif OAP « Parc Nature Urbain » réunissant l'ensemble des associations concernées pourra être créé.

Une « maison du parc nature urbain » pourrait être créée avec un objectif pédagogique de présenter et de valoriser des atouts et caractéristiques du parc mais aussi des actions à conduire dans le cadre de l'OAP lucéenne. Ce pourrait être aussi un lieu d'accueil pour les randonneurs de la Loire à vélo. À cette fin une valorisation du manoir de Bellevue serait à envisager.

Il s'agira aussi de mobiliser tous les concours financiers auprès des institutions publiques concernées par les actions à entreprendre : Conseil régional, Conseil départemental, Nantes Métropole, Agences de bassin, ANRU, ...)

Annexe

Rappel des objectifs d'aménagement de l'OAP métropolitaine Loire

Aménagements : de nouveaux paysages en bord de Loire :

- Penser la ville avec le fleuve.
- Explorer un nouveau rapport ville/nature en combinant développement urbain et développement agricole et en valorisant les projets de fermes urbaines et d'éco-tourisme.
- Limiter au maximum l'impact des constructions dans les espaces naturels.
- Préserver les compositions urbaines des ensembles bâtis des fronts de Loire et leur lisibilité depuis le fleuve et l'autre rives. Préserver les composantes végétales associées à ces ensembles bâtis.
- Préserver et valoriser les points de vue et les perspectives sur le fleuve, les paysages et sur les éléments emblématiques des bords de Loire.

Loire, source de plaisir et de promenade :

- Développer les parcours cyclables, en lien avec «la Loire à vélo » et les continuités cyclables existantes
- Améliorer les cheminements piétons pour faciliter l'accès à la Loire et compléter la trame des cheminements doux en renforçant le lien entre la Loire et les communes ligériennes.
- Recréer les conditions d'accès à la Loire pour favoriser les pratiques nautiques de loisirs ou sportives et développer les fonctions récréatives dans le respect des milieux naturels et des activités agricoles existantes.
- Faciliter la découverte des bords de Loire en organisant les accès et les stationnements.

- Aménager des promenades et des circuits en bord de Loire, ponctuées de haltes, de zones récréatives et de belvédères sur le paysage.
- Animer les berges avec l'installation de guinguettes en contact avec les promenades en bord de Loire.
- Conforter les sites d'animation existants des bords de Loire.
- Améliorer la découverte du fleuve et permettre les déplacements de loisirs par bateau par une offre de navettes loisirs vers l'aval et l'amont.

Loire, patrimoine écologique et support d'activités économiques :

- Protéger les réservoirs de biodiversité et conforter les corridors écologiques.
- Préserver les continuités écologiques.
- Préserver les Angéliques des estuaires et Scirpe triquète.
- Prendre en compte et préserver les composantes végétales (haies bocagères, boisements) afin d'accompagner le maintien de l'activité agricole, de la biodiversité et la gestion du cycle de l'eau.
- Maintenir les espaces de prairies en confortant l'élevage (bovin, équin, ovin) par le maintien des exploitations agricoles.
- Conforter les zones d'activités existantes.
- Développer une ville mixte (activité/habitat/agriculture/patrimoine écologique.)

Mobilités, une Loire plus franchissable

- Développer les cheminements autour des gares, arrêts de transports en commun et navettes fluviales pour faciliter leur accessibilité par les mobilités douces.
- Favoriser les modes alternatifs à la voiture.
- Optimiser les ouvrages de franchissement existants situés sur le périphérique.
- Doubler le pont de Bellevue.